

*Motion de limite de temps*

Que va-t-il se passer? Le parti d'en face a une majorité numérique—il n'est cependant pas représentatif des Canadiens—et il compte nous imposer ce bill par la clôture. Il a l'intention de refuser tout débat. Et si le bill est adopté, qu'arrivera-t-il? M. Peter Newman, rédacteur de *Maclean's*, aura le monopole de la pensée au Canada. Voilà ce qui va arriver. Les députés d'en face sourient. La façon dont ce monsieur a critiqué l'ancien chef du parti libéral, M. Pearson, est honteuse. C'est un homme qui ne connaît rien du régime démocratique, un homme qui croit au pouvoir. Tous ses écrits concernent le pouvoir. En tant que rédacteur d'une revue publiée à un million d'exemplaires, il pourra influencer la pensée des Canadiens plus que toute autre personne n'a jamais pu le faire. Pour ma part, je suis contre les monopoles, en général ou en particulier, quand ils concernent la pensée des Canadiens. Or, elle sera contrôlée et dominée par une personne qui n'a aucun respect pour le régime parlementaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Le président du Conseil privé se rappellera le débat sur le pipe-line. Il sourit et hoche la tête pour me faire signe qu'il s'en souvient. C'est à mon tour de sourire à la pensée de la réaction des libéraux à l'époque de ce débat. Ils ont piétiné les droits du Parlement comme le gouvernement tente de le faire aujourd'hui et ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient dès que les Canadiens eurent l'occasion de se prononcer. Tout ce que je puis dire est ceci: libre à vous de tenter de nous museler, ou d'avoir recours à la guillotine. Mais la mesure législative sous sa forme actuelle constitue une telle entrave à la liberté de pensée et à la liberté de la presse au Canada qu'elle constitue un abandon des droits constitutionnels du Parlement d'intervenir en matière de liberté de parole.

Tout d'abord, il y a le contrôle de la pensée avec Peter Newman, puis on refuse toute autre solution permettant à une autre revue à même de concurrencer *Maclean's* de donner une autre image du Canada. Troisièmement, il faut mentionner l'attitude du gouvernement qui, fort de la majorité numérique qu'il détient, se croit autorisé à piétiner les droits du peuple canadien. Stupide, dit-on? C'est bien pire que cela! C'est une preuve de plus que le parti libéral agit aujourd'hui exactement comme il l'a fait en 1956, où les droits du Parlement ont été foulés au pied. Si la situation se reproduit aujourd'hui, c'est qu'un noyau d'individus, ne tenant pas compte des motions dont le gouvernement saisit le Parlement, doit suivre les ordres et soutenir l'administration, quels que soient les dangers et les difficultés qui s'ensuivront pour le Parlement lui-même.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais ajouter une remarque à celles qui ont été faites, remarque qui, je crois, est de la plus grande pertinence. Si je ne m'abuse, depuis que le ministre du Revenu national (M. Cullen) a annoncé les lignes directrices qui servent de contexte à ce bill—peut-être s'agit-il moins de lignes directrices que des principes de base sur lesquels reposera l'application du bill—nous avons débattu hier de la question et nous devons poursuivre ce débat aujourd'hui pendant cinq heures. Je voudrais simplement faire remarquer qu'il ne faut en aucun cas chercher à donner l'impression à la Chambre ou au pays que nous avons consacré cinq heures et demie ou six heures de débat

[M. Diefenbaker.]

à la question dont la Chambre est actuellement saisie. La Chambre n'en a été saisie précisément que lorsque le ministre du Revenu national a fait connaître sa position. Avant cette déclaration, nous pouvions avoir de sérieux doutes quant à la façon dont ce bill serait appliqué.

A mon avis, un gouvernement qui impose ce qui est effectivement la clôture après un débat de trois heures ou de trois heures et demie—c'est bien ça, trois heures et demie, pas plus—sur une question dont la Chambre est saisie, car auparavant nous ne savions pas exactement comment certaines dispositions seraient interprétées et nous n'avions aucune idée de son application, l'impose après trois heures et demie de débat sur la question proprement dite.

● (1550)

[Français]

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, j'avais l'impression qu'on discutait du bill C-58. Est-ce qu'on peut prendre la parole sur le bill C-58 actuellement?

**Une voix:** On discute de l'article 75C du Règlement!

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. La Chambre débat une motion sur l'attribution du temps de parole dans le cadre du débat sur le bill C-58.

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur l'Orateur, à titre de membre de l'opposition officielle, il n'y a pas de tâche plus difficile que de prendre la parole à la suite de notre chef et de l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), qui a fait un discours très enthousiaste.

[Français]

Et je m'adresserai maintenant au gouvernement. Je suis étonné que ce gouvernement nous arrive aujourd'hui avec la procédure du bâillon. J'en suis étonné parce qu'ils jouissent déjà depuis quelque temps d'une majorité qui leur permet d'administrer le pays selon les normes démocratiques que nous connaissons. Et malgré cette majorité, ils ont cru bon aujourd'hui de ligoter, de museler l'opposition officielle afin que ce projet de loi soit adopté plus rapidement. Je suis étonné mais peut-être pas parce qu'on a lu en fin de semaine dernière que ces gens, lors d'un congrès libéral, avaient voté presque à l'unanimité contre la peine capitale et on s'aperçoit aujourd'hui avec quelle facilité ils osent imposer le bâillon, laisser tomber la guillotine, laisser tomber le couperet sur les forces démocratiques à la Chambre.

Mais, d'un autre côté, on n'en est pas à une contradiction près. Ce qui m'étonne, de plus, monsieur le président, c'est qu'à maintes reprises ce gouvernement a été qualifié de cynique, de machiavélique, d'irrespectueux de la volonté populaire, et ces derniers temps...

**Une voix:** Par qui?

**M. Wagner:** Un député ministériel, qui était en même temps le président conjoint du congrès, nous demande par qui. Au congrès libéral, le député d'Argenteuil-Deux-Montagnes (M. Fox) devrait savoir qu'il y a eu officiellement un vote de 19.8 contre le leadership de M. Trudeau, mais non officiellement, monsieur le président.